

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Football : du nouveau chez les remparts des Panthères

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

ENTENDU que Jean-Noël Amonome sera suspendu, qu'Anthony Mfa Mezui et Donald Nze n'entrent pas dans les plans de Thierry Mouyouma, l'arrivée d'au moins deux portiers novices dans la tanière était inéluctable pour les oppositions du Gabon contre le Kenya (le 16 novembre à Franceville) et le Burundi (trois jours plus tard à Dar Es-Salaam en Tanzanie). Des rencontres comptant pour les deux premières journées des qualifications zone Afrique de la

Coupe du monde 2026. De Dalian Toung Allogho, François Junior Bekale, Ruud Steeven Tsoumbou et Loyce Marius Mbaba n'avaient pas été associés à la première du nouveau sélectionneur national pour le stage agrémenté du match amical contre la Guinée-Conakry au Portugal. Cependant le dernier cité a obtenu la promotion dans le groupe de 23 Panthères dévoilé mardi par la Fédération gabonaise de football. Tout comme le gardien de but de Mangasport, Anse Jorgen Ngoubi Demba. Lequel a fait ses classes au Centre sportif de Libreville (CSL) entre 2017

et 2020, avant de poursuivre en France à l'AC Amiens (National 3) et l'US Raon-l'Etape (National 2) depuis le mois de juillet écoulé.

Cette première convocation est saluée notamment par le milieu de terrain Didier Ndong, fondateur du CSL et qui sera probablement l'un des facilitateurs de l'intégration du portier de 23 ans, mesurant 1,90 m et comptant 6 matchs de N2 cette saison, dans un groupe où les principaux cadres ont été convoqués. À l'exception de Pierre-Emerick Aubameyang,

qui faisait partie des nombreux forfaits pour le match contre le Syli National.

Il faudra tout de même attendre le regroupement des Panthères pour avoir une réponse définitive à la présence ou non de l'ensemble des convoqués. Alors que la confrontation contre les Harambee Stars déterminera la hiérarchie, au moins temporaire, dans les cages des Panthères, entre les deux bleus susmentionnés et Junior Noubi Fotso, qui compte deux sélections et a été appelé lors des dernières sorties internationales.



Photo: DR

Des trois portiers convoqués, Junior Noubi Fotso est le seul à avoir un vécu (2 sélections) avec les Panthères.

Après les Championnats d'Afrique de taekwondo/Fégatae : attention à la camaraderie !

Willy NDONG
Libreville/ Gabon

LES Championnats d'Afrique de taekwondo, qui ont commencé le 5 novembre dernier au Centre sportif, culturel et des TIC ivoiro-coréen Alassane-Ouattara d'Abidjan, se sont achevés le lendemain, 6 novembre. Le Gabon, qui a participé à l'évènement avec une dizaine de compétiteurs, a obtenu deux médailles (argent et bronze), se classant à la 9e place sur 36 pays.

Un classement qui, en réalité, est l'arbre qui cache la forêt. Et pourquoi donc ? Déjà, en 2022 et 2023, le Gabon a consacré près de 400 millions de francs, au titre des bourses à nos sportifs de haut niveau que sont Amar Cissé, Anthony Obame et Maria Urgence Mouega. Résultat à Abidjan : seul Maria Urgence Mouega (boursière) a atteint la demi-finale, synonyme de Médaille de bronze. Les deux autres compétiteurs ? Au tapis ! Que d'argent perdu !

Au niveau domestique, seule Emmanuella Atora Eyeghe a fait honneur au pays en décrochant l'argent. Les autres sont rentrés bredouille. Amar Cissé, pour le déplorer, qui évolue en Allemagne, est plus préoccupé à faire du commerce des équipements sportifs entre l'Allemagne et le Gabon avec l'argent de l'État. Résultat : aucune médaille dans une compétition majeure en Afrique. Quant à Anthony Obame, Dieu seul sait ce qu'il fait !

Et que dire du Directeur technique national, Claude Cardin Boulouchi dit "Boulon", de plus en plus décrié dans le milieu pour son trop-plein de pouvoir. Un vrai manitou ! " Il décide de tout et impose souvent qui doit être convoqué en sélection", s'offusque un athlète.

Pour finir, le Maroc, qui est la première nation de taekwondo en termes de médailles, n'a aucun athlète qui bénéficie de la moitié des 50 millions de francs qu'empoche chaque année un athlète gabonais.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

CABINET DU MINISTRE

N° 2024/MTP/CAB-M



COMMUNIQUE

Pour faire suite au communiqué N°024 du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI) relatif à la promotion de l'entrepreneuriat national en octroyant en exclusivité les marchés inférieurs à 150 millions de FCFA aux Petites et Moyennes Entreprises gabonaises, le Ministre des Travaux Publics invite les responsables des PME gabonaises spécialisées dans le Bâtiment et les Travaux Publics, à déposer pour enregistrement leurs dossiers comprenant :

- ✓ La liste actualisée de leurs matériels et équipements ainsi que les indications du siège social.
- ✓ Pour les entreprises individuelles et les sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée : une copie de la fiche circuit,
- ✓ Pour les autres formes sociales : une copie des statuts et du règlement intérieur.

Le dépôt de dossiers s'effectuera du jeudi 09 au vendredi 17 novembre 2023 de 10heures à 14 heures.au bureau du Conseiller en Communication situé au 2^e étage du bâtiment du Ministère, avenue Rose Francine ROGOMBE

Fait à Libreville le 06 novembre 2023

GI Flavien NZENGUI NZOUNDOU